

Ecrit par le 3 juin 2026

Avignon : le centre de vaccination déménage



Dès ce mardi 11 janvier, le centre de vaccination départemental du Parc des expositions de la ville d'Avignon déménage. Pas très loin toutefois. Il est transféré du Hall J au Hall D pour « des conditions d'accueil et de travail optimisées », d'après la préfecture de Vaucluse.

Le préfet complète : « Ce transfert répond à une double nécessité : accroître les capacités du centre de vaccination, améliorer les conditions de travail des professionnels du centre de vaccination et d'accueil du public (des places de stationnement plus nombreuses, un cheminement pour les piétons plus sécurisé. » Au 3 janvier 2022, le taux d'incidence avait atteint en Vaucluse un chiffre inédit : 1 194,5 pour 100 000 habitants. Le centre est [ouvert 7 jours sur 7 de 9h30 à 19h30](#), et permet de réaliser environ 1 000 injections par jour de vaccin contre la Covid-19.

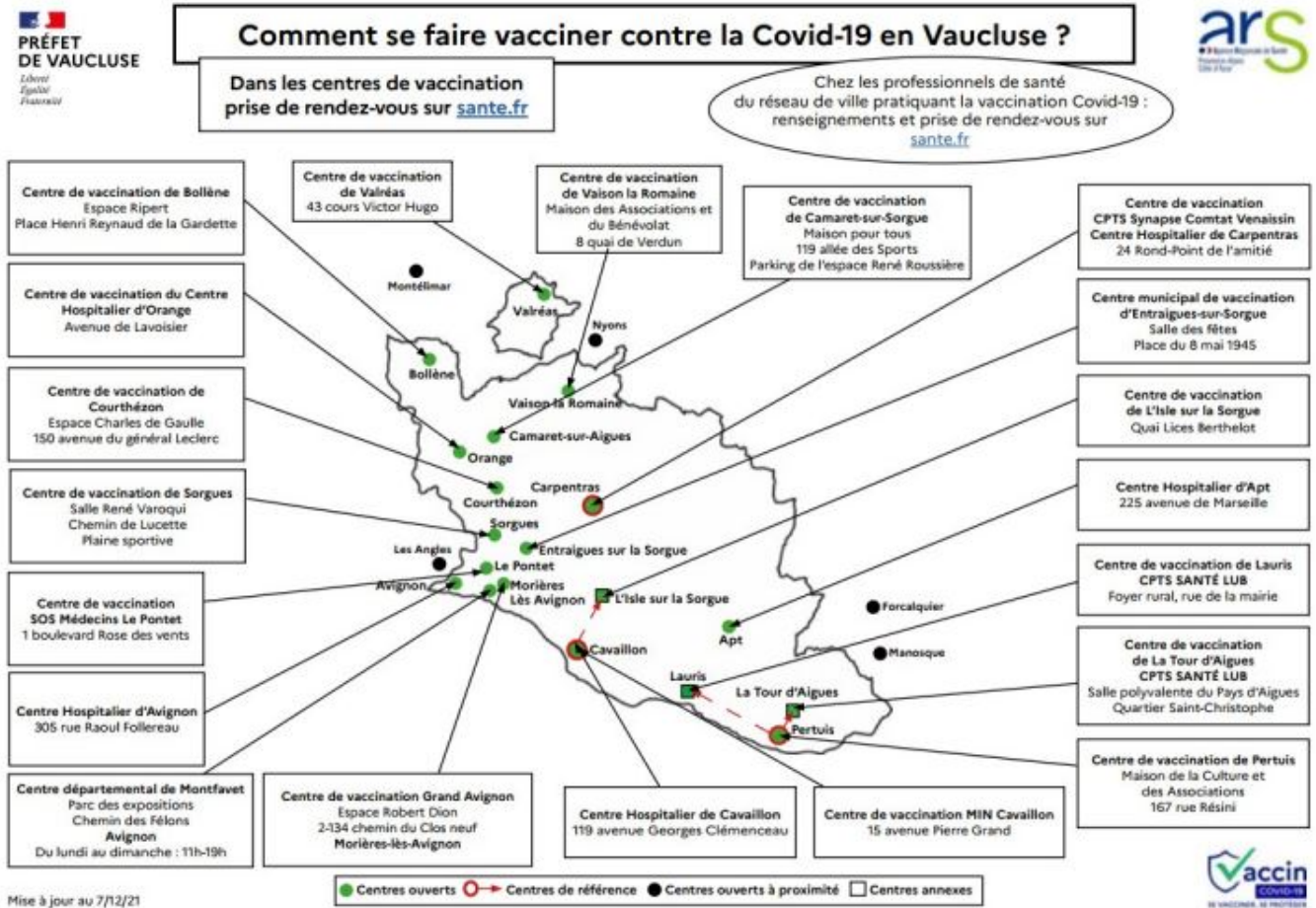
Ecrit par le 3 juin 2026

Lire aussi : [Vaccination : le Vaucluse passe à la vitesse supérieure](#)



Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, et Cécile Helle, maire d'Avignon, au centre de vaccination départemental de Vaucluse. Photo: préfecture de Vaucluse.

Ecrit par le 3 juin 2026



Centres de vaccination en Vaucluse

L.M.

Vaucluse : les candidats LR aux prochaines législatives

Ecrit par le 3 juin 2026



Les voilà prêts pour la bataille, soutenant mordicus leur candidate [Valérie Péresse](#) de passage à Cavaillon il y a quelques jours. Réunie ce lundi 10 janvier à Novotel Avignon Nord, la famille Les Républicains de Vaucluse a dévoilé la fameuse liste. Des édiles, des parlementaires sortants et une femme. Voici les candidats LR aux législatives de juin 2022 : première circonscription : [Dominique Brogi](#) (chef d'entreprise à Agroparc et conseillère régionale) ; deuxième circonscription : [Jean-Claude Bouchet](#) (député sortant) ; troisième circonscription : [Gilles Veve](#) (maire de Saint-Didier) ; quatrième circonscription : Roger Rossin (maire de Cairanne) et enfin cinquième circonscription : [Julien Aubert](#) (député sortant).

Écrit par le 3 juin 2026

Quand l'Aurav se penche sur notre rapport au travail



L'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse) s'est penchée sur la place du travail dans nos modes de vie et d'habiter.

8 travailleurs sur 10 sont globalement satisfaits et seulement 10% -les cadres et des trentenaires- sont peu satisfaits de leur parcours professionnel actuel. La rémunération reste la principale source de motivation suivie par l'intérêt et l'apprentissage de nouvelles choses dans son métier. La bonne entente avec ses collègues et supérieur reste essentielle à hauteur de 97%. Moins connu que le 'Burn out' (état de fatigue intense et grande détresse causés par le stress au travail) c'est le 'Bore out' (épuisement professionnel par l'ennui au travail) qui touche 12% des salariés. Ils sont cependant 67% à considérer

Ecrit par le 3 juin 2026

que leur responsable se soucie de leur bien-être et agit pour minorer les effets de stress ou d'inconfort.

Le télétravail

Dans cette enquête, 1 travailleur sur 2 estime le travail moins plaisant depuis la crise de la Covid, 38% trouvent que leur stress a augmenté. Pour un tiers la frontière entre la vie professionnelle et personnelle est devenue compliquée avec une intensification du rythme de travail.

Un nouveau mode de vie ?

Désormais 84% des salariés souhaitent télétravailler 2 à 3 jours par semaine. Les raisons évoquées ? Réduction du temps en transport, environnement plus calme, meilleur équilibre entre la vie personnelle et professionnelle. Une solution qui intervient également dans la lutte contre le changement climatique avec 126 000 actifs quittant quotidiennement leur commune pour aller travailler dans l'aire urbaine d'Avignon avec une moyenne de 38km par jour et une économie de 265€ par an pour un jour de télétravail.

Moins de visibilité pour les travailleurs

Les personnes interrogées ont cependant évoqué l'isolement, des performances moins remarquées par leur supérieur hiérarchique avec donc des salaires moins revalorisés, plus d'anxiété, de dépression et de burn-out. Télétravail rime aussi avec introspection ainsi un travailleur sur 2 souhaite poursuivre son travail mais 75% d'entre-eux ne se projettent pas.

Modes de fonctionnement et habitat

37% des personnes interrogées vivent une maison avec jardin en secteur péri-urbain voire rural. Une personne sur 2 prévoit déjà de déménager, ces personnes sont le plus souvent des couples avec sans enfants.

L'enquête

Cette enquête a été demandée de plusieurs des membres de L'Aurav et lancée sur les réseaux sociaux, en juin et juillet 2021. Elle a concerné 100 personnes travaillant, pour plus de la moitié de l'échantillon, en Vaucluse, dans le Gard et les Bouches-du-Rhône.

Source

'Le rapport au travail, enquête sur ses évolutions et ses impacts dans les territoires', dans sa globalité [ici](#). Source Direction de la publication Gilles Perilhou. Réalisation Anne-Lise Benard. 164, avenue de Saint-Tronquet. Le Pontet. www.aurav.org.

MH

Ecrit par le 3 juin 2026



DR

Le Département affiche ses ambitions XXL sur le palais des papes

Ecrit par le 3 juin 2026



Le Conseil départemental de Vaucluse vient d'installer un trompe-l'œil de 1 700m² sur la façade du palais des papes à Avignon. Cette immense bâche est venue recouvrir l'échafaudage mis en place en août dernier afin de rénover les façades du palais vieux, la partie la plus ancienne du palais des Papes.

Opération de promotion du territoire

Pour cette opération de promotion XXL du territoire, le Département, maître d'ouvrage du chantier de restauration de ce monument historique dont il est en partie propriétaire, a obtenu l'accord de la ville d'Avignon et la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Composée de 5 toiles (dont une de 40m de hauteur et de 20 m de largeur pour celle située sur la tour de la Campanie), le support a été réalisé par la société française Lioté, basée à Boulogne et spécialisée dans les toiles événementiels grands formats. Le visuel marie le palais des papes et le mont Ventoux. Il porte également le nouveau slogan du Département : 'Vaucluse, le Sud des possibles'. L'installation provisoire sera présente jusqu'en 2023, moment où, après 18 mois de chantier, elle devrait être démontée en même temps que les échafaudages installés par l'entreprise Altrad Arnholdt.

Plus qu'un slogan

« Vaucluse, le Sud des possibles, c'est plus qu'une formule, c'est d'abord une conviction que j'ai chevillée au corps : notre département, avec ses atouts incroyables, avec son climat, ses paysages, ses talents, son Très Haut Débit bientôt sur 100% du territoire, est loin d'avoir réalisé tout son potentiel, explique [Dominique Santoni](#), nouvelle présidente du Conseil départemental. Demain, si nous nous retrouvons tous les manches, il sera plus moderne, plus attractif, plus prospère. Nous devons faire connaître partout en France, et même dans le monde, tout ce qui fait notre singularité. Loin des grandes métropoles, à l'heure où le télétravail se développe massivement, nous offrons tout ce qui permet aujourd'hui de développer des projets innovants et de réussir sa vie. Soyons audacieux et ambitieux pour nous-mêmes. Au Sud, il existe un territoire où se construit un avenir meilleur. C'est nous, c'est le Vaucluse. »

Ecrit par le 3 juin 2026



Crédit photo: Conseil départemental de Vaucluse

Un chantier de restauration de 5,82M€

Après des travaux d'urgence réalisés au printemps 2020, ce chantier de restauration comprend 2 étapes, dont la première est programmée en deux phases. La première phase, de mai à août 2020, a concerné la sécurisation des merlons (la partie supérieure de l'édifice) de la chapelle Benoît XII, consolidés grâce à la pose d'un filet en maille d'innox, invisible depuis le sol.

Le coup d'envoi de la [seconde tranche](#) des travaux a été donné en août 2021, pour une durée de 18 mois. Elle concerne la restauration de la tour de la Campanie et de l'aile des Familiers. Pour la Tour de la Campanie, les travaux vont permettre la mise en sécurité des mâchicoulis, la restauration des menuiseries et des grilles en fer forgé ainsi que la révision des couvertures. Quant à l'aile des Familiers, elle fera, elle aussi, l'objet d'une attention particulière avec la restauration des merlons du côté Ouest, des vitraux et des pierres de façade.

A cette occasion, le parti pris de restauration est innovant pour le site, autant par la philosophie de restauration (conservation maximale de la pierre tout en redessinant la silhouette ancienne du palais) que par les techniques de nettoyage, notamment l'utilisation d'huiles essentielles de citron et de géranium. Comme pour la tour de la Campanie, la toiture sera également remise en état. Ces travaux sont dirigés par l'équipe de Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques.

Il restera, à partir de 2023, à mener la seconde étape de la restauration du palais des papes, celle consacrée à la chapelle pontificale Benoît XII. Autant d'opérations vitales pour redonner tout son lustre au plus grand palais gothique du monde, classé aux Monuments Historiques depuis 1840. Il est aussi protégé au titre du Patrimoine Mondial de l'Unesco depuis 1995.

Une convention a été passée avec la ville d'Avignon pour la partie de bâtiment lui appartenant. Le palais

Ecrit par le 3 juin 2026

des papes est en effet propriété des deux collectivités. Ce chantier de 5 820 000€ est principalement financé par le Conseil départemental de Vaucluse et subventionné par l'Etat, via la Drac Paca, avec une participation financière de la ville d'Avignon.

Jean-Claude Bouchet : « le Vaucluse doit chasser en meute »



Jean-Claude Bouchet ou ténor de la vie politique locale. Deux fois maire de Cavillon, trois fois

Écrit par le 3 juin 2026

député de la 2e circonscription de Vaucluse, vice-président de la CCI de Vaucluse par le passé. Entretien à quelques mois des législatives.

L'Echo du mardi : Votre engagement ne souffre-t-il pas d'une lassitude naturelle à l'égard de la vie politique ?

Jean-Claude Bouchet : Il n'y a pas de lassitude à partir du moment où vous arrivez à faire avancer les choses. J'ai passé vingt ans dans la vie économique avec la Flèche cavaillonnaise (première coopérative d'entreprises de transport, ndlr), mais également en tant que président du syndicat de transporteur routier. J'ai plusieurs fois été au contact de ministres des Transports, de droite et de gauche. Je me suis plu, j'étais utile à la création de richesses sur le territoire. J'ai ensuite voulu passer de l'autre côté de la frontière pour me lancer en politique, toujours dans le but d'être utile. Le mandat de député/maire était très intéressant en ce sens. En tant que maire, vous êtes dans le concret, vous bâtissez pour l'avenir de votre territoire. En tant que député, vous vous servez de l'expérience de terrain pour apporter un regard pratique à une loi. Quelle erreur d'avoir cédé au populisme en supprimant le cumul des mandats. Quand on regarde les députés LREM arrivés sans mandat local, on s'aperçoit qu'ils sont déconnectés de la réalité. Même si l'on se trouve dans l'opposition comme moi, faire des propositions est utile. Ce sont pour moi des semences que je laisse là-haut et qui pourront être reprises par un confrère ou une majorité.

Êtes-vous candidat pour un 4e mandat de député ?

J'ai obtenu l'investiture LR. Mais pour le moment, je n'ai pas pris de décision. J'ai à mon actif trois mandats de député, un dans la majorité et deux dans des oppositions complètement différentes. J'ai 64 ans. Comme à chaque fin de mandat, je me pose, je prends du recul et je réfléchis.

Le Vaucluse : 5e département le plus pauvre de France. Comment l'expliquez-vous ?

L'ouverture au marché commun, des produits avec une saisonnalité différente, la chute des prix, l'ouverture des magasins à succursales, autant de facteurs ayant appauvri le département. Cavaillon était autrefois une ville riche avec une quarantaine d'expéditeurs. Certains étaient des 'seigneurs', ils travaillaient durement et faisaient vivre toute la ville. Les producteurs gagnaient bien leur vie, il y avait beaucoup de flux. Tout s'est effondré dans les années 75, Cavaillon s'est retrouvée sans aucune diversification. C'est l'une des raisons qui m'a poussé à devenir maire, pour participer au redressement et donner des perspectives d'avenir. Parallèlement, il y a un manque de dynamisme de la ville d'Avignon qui est la capitale. Le Vaucluse est engoncé dans le Gard et les Bouches-du-Rhône. Il a manqué également de grands leaders politiques tel que des Gaudin par exemple. Il manquait ce charisme qui aurait pu entraîner le Vaucluse vers le haut. Une autre cause inéluctable : le dysfonctionnement pendant vingt ans du port autonome de Marseille, outil logistique numéro un dans notre région. Nous avons perdu des parts de marché au profit du port du Havre, et cela nous a détruit.

Un secteur d'activité porteur pour le département ?

Je sais une chose de par mon ancien métier : le Vaucluse est un carrefour logistique énorme. Quand vous sortez des produits, il faut que le coût logistique soit le plus minime possible. Nous sommes sur le chemin

Ecrit par le 3 juin 2026

entre l'Europe du nord, et l'Italie, l'Espagne, le Maghreb. Tout transite par chez nous. Nous avons les infrastructures, l'aéroport, les gares, les TGV. Nous devons essayer d'attirer des entreprises de renommée internationale qui sont à 500, 1000 km en France et à l'étranger. En plus de l'emplacement, nous sommes une belle carte postale, entre le Luberon et le Ventoux. A 80 km nous avons Airbus, il ne s'agit pas de recréer la même société, mais nous pouvons attirer des entreprises connexes en matière de technologies et de composants. Il faut chasser en meute, cela fait vingt ans qu'on le dit. Il faut agir au côté des collectivités, de la préfecture, du Département, de la CCI, la Chambre des métiers et tous les acteurs économiques. Vous êtes plus puissant et vous ne vous tirez pas sur les pattes. Quel est l'intérêt de diviser les ressources et chasser individuellement ? Il manque un projet fédérateur pour gagner en efficacité et être plus percutant pour attirer les entreprises.

Une Bac de nuit effective début 2022 à Cavaillon et 40 CRS supplémentaires en attendant. La réponse de Gérald Darmanin suite aux fusillades à Dr Ayme est-elle suffisante ?

Je dirais oui, mais quel regret d'en être arrivé là. Quand j'ai été élu maire la première fois, Cavaillon pleurait sur son passé avec un taux de chômage de 14%. Il fallait lui redonner un avenir, redonner confiance aux gens, sortir de cette sinistrose. L'immense sentiment d'insécurité nous a conduit à doubler le nombre de policiers municipaux, dont $\frac{3}{4}$ étaient des anciens légionnaires. J'ai créé une brigade canine cynophile, multiplié par sept le nombre de caméras vidéo surveillance. En quatre ans, nous avons diminué la délinquance de 50%, chiffre officiel de l'Etat. Ceci grâce à un excellent partenariat avec les polices municipale et nationale. Le problème, c'est qu'en ayant de très bons résultats, l'Etat dans sa pénurie de moyens, envoyait ses renforts à Avignon plutôt qu'à Cavaillon. Sauf qu'en matière de drogue, la nature a horreur du vide et les trafics ont repris. L'Etat a pris conscience du désengagement des moyens et remet aujourd'hui des effectifs. Je dirais que c'est un bon moyen de temporiser cette lutte mais il a fallu insister. Au départ, les CRS étaient censés venir huit jours en cas de problème. Enfin, il faudra surveiller. La brigade ne sera pas opérationnelle en un claquement de doigts, il faudra du temps pour connaître le territoire.

Que vous inspire la CCI de Vaucluse, qui a réussi l'exploit d'être la seule Chambre consulaire de France à être suspendue pour des motifs de gouvernance et non pour des raisons budgétaires ?

L'intérêt particulier l'a emporté sur l'intérêt général. C'est une situation déplorable, irréversible en raison de la querelle de personnes. Personne n'a su élever le débat pour que la CCI conserve son rôle d'accompagnement des entreprises du territoire. Tout ça s'est déroulé dans un contexte déjà difficile, avec notamment l'Etat qui a enlevé toutes les dotations pour les verser aux CCI régionales. Une perte de pouvoir ajoutée au problème de gouvernance, la situation était compliquée. Aujourd'hui, je souhaite simplement que les personnes qui composent la nouvelle présidence aient un sens important de l'intérêt général et de l'entreprise.

Si vous deviez retenir deux projets au service de vos administrés ?

Tout d'abord, la mise en place du deuxième pont sur la Durance, qui relie Cavaillon aux Bouches-du-

Ecrit par le 3 juin 2026

Rhône. Ce qui peut pénaliser une ville, c'est son manque de fluidité en raison des embouteillages. Nous avons tendance à l'oublier, si vous regardez aujourd'hui par rapport à dix ans en arrière, il n'y a plus de ralentissement important à l'entrée de Cavillon. Deuxième point, les travaux que nous avons engagés à partir de 2009 autour de la rivière du Coulon - Calavon, pour faire face aux inondations. J'ai été élu en mars 2008, en décembre 2008, une inondation a eu lieu avec un débordement d'un mètre. J'étais tout le temps sur le terrain. Certains refusaient même de me serrer la main alors que j'étais élu depuis huit mois seulement. Il y avait tellement de procédures administratives que les choses n'avaient pas réellement avancé. J'ai donc pris le dossier à bras-le-corps. Nous sommes partis au combat avec l'administration, avec l'Etat et la préfecture. Nous sommes arrivés à remettre en route un processus pour faire des travaux et sécuriser les villes. En 2012, de nouvelles intempéries identiques à celles de 2008. Pas une goutte d'eau n'a été déversée à ce moment-là. Pari gagné.

Éric Ciotti qui soutient Eric Zemmour en cas de face-à-face avec Emmanuel Macron. La droite républicaine n'est-elle pas sujette à malaise ?

Je ne suis pas dans le commentaire des propos à résonnance médiatique. Attachons-nous au fond, non au débat de personne. Le parti LR a des positions très claires sur le régalien. Je vais prendre deux chiffres. Sous de Gaulle, les dépenses régaliennes, police, justice, représentaient 6% du PIB, aujourd'hui c'est 3%. Nous sommes passés d'une unité à la moitié, parce que les budgets ont été affectés ailleurs. Les institutions de la République doivent garantir la sécurité de chacun. Aujourd'hui, il faudrait même élever le chiffre à 7 ou 8%, car vous n'avez plus ce pilier fort de la famille, de l'éducation, du respect. L'Etat par son rôle doit subvenir aux insuffisances de chacun. Si revenir au régalien fait dire à certains que c'est de l'extrême droite, c'est à n'y rien comprendre. Notre parti n'a pas dérivé sur l'extrême droite. C'est un parti attaché au triptyque : liberté, égalité, fraternité. Dans la pratique en France, nous en sommes encore loin.

Quelle est la force de la famille LR par rapport à d'autres partis tel que LREM ?

La différence, c'est que l'engagement des Républicains repose sur un parti politique. LREM n'est pas un parti politique. Pour moi, aucune comparaison n'est possible. Le parti LR, auparavant UMP, a cette histoire ancienne, ces valeurs fondamentales, cette ligne idéologique. Emmanuel Macron a gagné l'élection, les Français ont élu un homme. Le jour où il n'y aura plus Emmanuel Macron, je ne suis pas sûr qu'un Edouard Philippe s'entende avec un François Bayrou.

Propos recueillis par Linda Mansouri

Ecrit par le 3 juin 2026

Le sénateur Lucien Stanzione vent debout contre les suppressions des guichets de gares SNCF



Dans un courrier adressé à Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué chargé des Transports, et à Renaud Muselier, Président de la Région PACA, Lucien Stanzione, sénateur du Vaucluse prend faits et causes de plusieurs organisations des personnels de la SNCF très inquiets de la publication du nouveau schéma de distribution présenté par la direction TER PACA de la SNCF qui aggravera les suppressions de service, tout particulièrement dans plusieurs gares du Vaucluse.

Ainsi, les guichets des gares de Bollène, Sorgues, et Carpentras seraient supprimés et le service public ferroviaire dans le Nord du département perdrait tous ses emplois d'accueil, d'information, et de vente avec seulement deux seuls guichets conservés en gares d'Avignon et d'Orange.

Ecrit par le 3 juin 2026

«Si ce projet était mis en œuvre, il s'agirait d'un nouveau pas vers la déshumanisation des services publics, outre des conséquences négatives en termes d'emplois, certifie le sénateur Stanzione qui demande au Ministre délégué chargé des Transports et au Président de la Région d'user de leur influence pour que la direction de la SNCF revienne sur ce néfaste projet.

MH

Vaccination : le Vaucluse passe à la vitesse supérieure



Au 3 janvier 2022, le taux d'incidence a atteint en Vaucluse un chiffre jamais atteint jusqu'à présent : 1 194,5 pour 100 000 habitants. En moyenne, au cours de la semaine 52, 1 235

Écrit par le 3 juin 2026

personnes ont été testées positives chaque jour et 288 patients restent hospitalisés dans le département.

« L'arrivée du variant Omicron qui représente désormais une part prépondérante des cas positifs et son niveau élevé de contagiosité rendent impérative une accélération de la couverture vaccinale de la population », alerte la préfecture de Vaucluse. La campagne de rappel a été élargie aux personnes adultes de plus de 18 ans depuis le 27 novembre dernier et, depuis le 29 décembre, le délai de la dose de rappel a été réduit à 3 mois après la dernière injection ou infection.

Au 29 décembre 2021, les données transmises par Santé publique France concernant le département de Vaucluse, affichent :

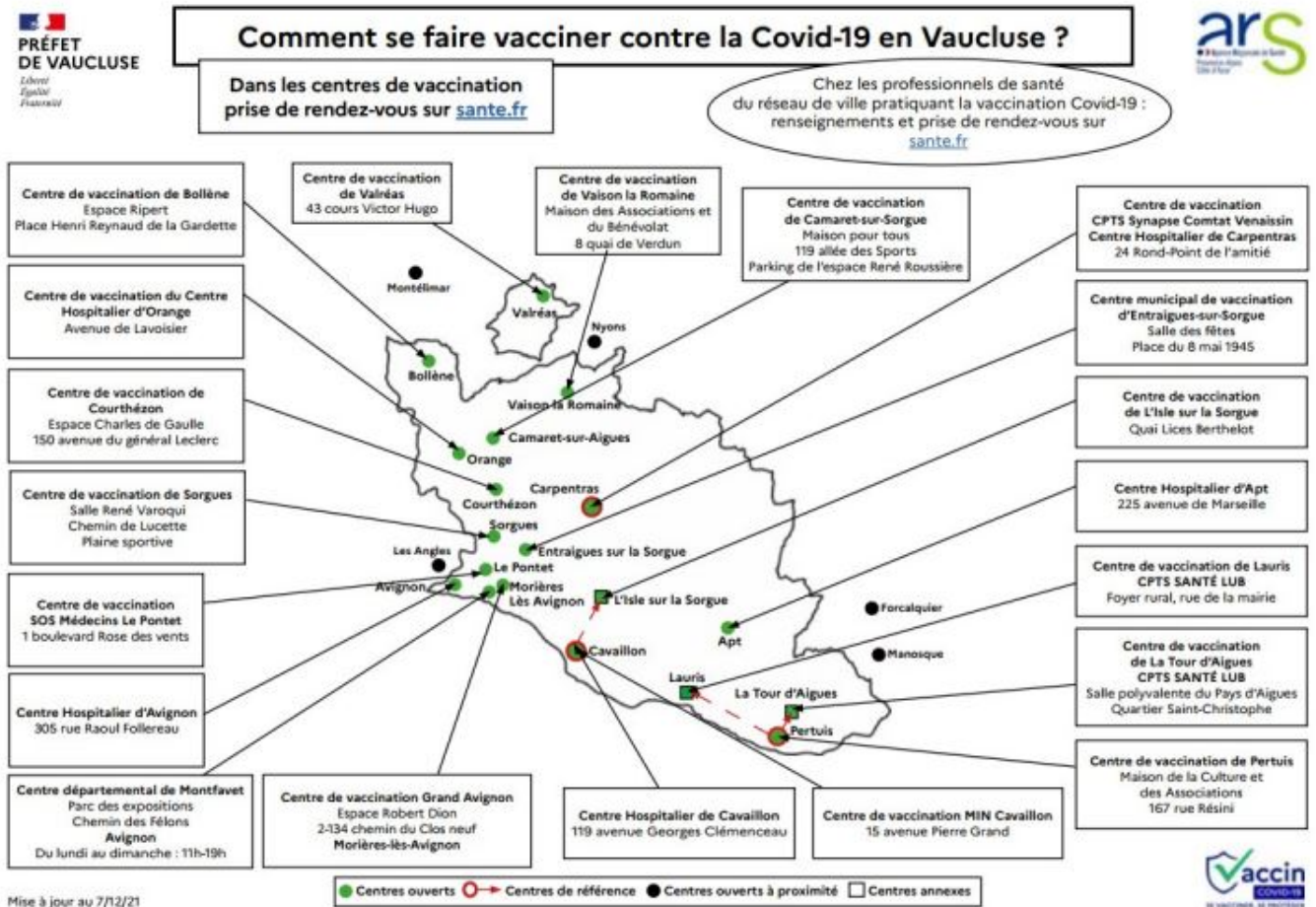
- 413 358 personnes – soit 85,6 % de la population éligible – ayant reçu au moins une dose de vaccin (91,6 % au niveau national) ;
- 404 468 personnes – soit 83,8% de la population éligible (12 ans et plus) – disposant d'un schéma vaccinal complet (89,6% au niveau national);
- 178 843 personnes de plus de 18 ans ayant reçu une dose de rappel soit 37,1 % de la population (41,8 % au niveau national).

Le préfet de Vaucluse ainsi que le directeur départemental de l'Agence régionale de santé appellent une nouvelle fois la population non encore vaccinée à le faire et les personnes éligibles à une dose de rappel à la réaliser. « En diminuant le nombre de cas graves et d'hospitalisations, la vaccination contre le Covid-19 a prouvé son efficacité », complètent les autorités.

Les personnes sont ainsi invitées à prendre rendez-vous via le site sante.fr pour une première, seconde injection ou encore pour une dose de rappel auprès des professionnels du réseau de ville ou auprès de ceux exerçant en centre de vaccination. À compter du 3 janvier, le centre de vaccination départemental, situé au sein du Hall J du parc des expositions d'Avignon, ouvert 7 jours sur 7 de 9h à 20h, proposant chaque jour 1 000 créneaux de rendez-vous, proposera à la population éligible de plus de 12 ans une vaccination au moyen des deux vaccins à ARN-messager : Pfizer et Moderna.

En complément du centre de vaccination départemental, 19 autres centres de vaccination répartis sur le territoire vont augmenter leur offre de rendez-vous en vaccin Pfizer et Moderna, dès cette semaine. À l'exception des personnes âgées de plus de 65 ans qui peuvent se présenter spontanément, la population est invitée à se connecter sur les plateformes de réservation en ligne maiaa.com et/ou doctolib.fr.

Ecrit par le 3 juin 2026



Carte des centres de vaccination en Vaucluse

L.M.

15 communes du Vaucluse concernées par le masque obligatoire en centre-ville

Ecrit par le 3 juin 2026



La cinquième vague Covid-19 touche fortement le département de Vaucluse, avec un taux d'incidence de 820 cas pour 100 000 habitants, chiffre consolidé pour la semaine 51.

À la fin de la semaine dernière, 327 personnes étaient hospitalisées pour Covid-19, dont 23 en service de réanimation et soins intensifs. Par ailleurs, 2 évacuations sanitaires ont été effectuées vers la Normandie pour alléger la très forte tension qui pèse sur le système de soins, pour lequel le Plan blanc est maintenu en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. De nouvelles évacuations sanitaires sont prévues ces prochains jours. Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, a décidé la mise en œuvre de mesures complémentaires pour lutter contre la propagation de l'épidémie, applicables dès le 30 décembre 2021.

Extension des conditions d'obligation du port du masque

A compter du 30 décembre 2021, afin de limiter les risques de propagation du virus et en concertation avec les communes concernées, le préfet de Vaucluse étend l'obligation du port du masque, pour toute personne de onze ans et plus, dans les centres-villes des 15 communes de plus de 9000 habitants du département. Les périmètres recoupent les centres-villes et les zones de forte affluence. Ils sont consultables sur le site internet de la préfecture et sur les sites des mairies :

Ecrit par le 3 juin 2026

- Apt
- Avignon
- Bollène
- Carpentras
- Cavaillon
- Isle-sur-la Sorgue
- Le Pontet
- Monteux
- Orange
- Pernes-les-Fontaines
- Pertuis
- Sorgues
- Vaison-la-Romaine
- Valréas
- Vedène

Le port du masque demeure obligatoire dans le reste du département pour toute personne de onze ans et plus dans les conditions et pour les activités suivantes :

- sur les marchés de plein-air alimentaires et non-alimentaires, les brocantes et vide-greniers, foires et fêtes foraines, et les ventes au déballage ;
- pour tout rassemblement public générant un rassemblement important de population, dont les manifestations sur la voie publique, tel que les festivals, les concerts en plein-air et les événements sportifs de plein-air ;
- aux abords des crèches, des établissements scolaires, écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, dans un rayon de 50 mètres aux alentours, aux heures de fréquentation liées à l'entrée et à la sortie des élèves et des étudiants ;
- dans les transports publics et dans les espaces d'attente des transports en commun terrestres et aériens (abris bus, aérogares, quais des gares, quais des voies de tramways) ;
- aux abords des centres commerciaux dans un rayon de 50 mètres ;
- aux abords des lieux de culte dans un rayon de 50 mètres aux heures d'entrée et de sortie des offices ;
- au sein des espaces et des files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public (ERP).

Interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique

Considérant le caractère désinhibant de la consommation d'alcool, et notamment s'agissant du respect des gestes barrières nécessaires pour limiter la propagation virale, la consommation d'alcool sur la voie publique est interdite dans l'ensemble des communes du département jusqu'au 19 janvier inclus. Cette interdiction ne s'applique pas dès lors que la zone concernée est barrière et soumise au pass sanitaire.

Ecrit par le 3 juin 2026

Mesures spécifiques pour les festivités du nouvel an .

Considérant les risques accrus de propagation de l'épidémie liés aux festivités du 31 décembre 2021, le préfet de Vaucluse a décidé les mesures ponctuelles suivantes :

- la fermeture anticipée des bars, restaurants et débits de boissons à 01h30 dans la nuit du 31 décembre 2021 au 1er janvier 2022, dans l'ensemble du département de Vaucluse ;
- l'interdiction des soirées dansantes et activités de danse organisées en intérieur comme en extérieur, à compter du 31 décembre 2021 et jusqu'au 1er janvier 2022 dans les établissements recevant du public tels que les salles d'audition, conférence multimédia, salles de spectacle ou de cabaret, salles de projection, salles polyvalentes, restaurants et débits de boissons, hôtels, pension de famille, résidences de tourisme et gîtes, établissement sportifs clos et couverts, établissements d'enseignement et de formation, établissements de plein air, chapiteaux, tentes;
- l'interdiction des rassemblements importants de personnes et des soirées dansantes organisés dans l'espace public, à compter du 31 décembre 2021 et jusqu'au 1er janvier 2022 inclus.

Entre le jeudi 30 décembre 2021 à 08h00 au dimanche 2 janvier 2022 à 08h00 dans le département :

- la vente de carburant au détail dans tout récipient transportable est interdite sur le territoire de l'ensemble des communes du département de Vaucluse. Les gérants des stations service, notamment celles disposant d'appareils ou de pompes automatisées de distribution d'essence, devront s'assurer du respect de cette prescription ;
- le transport de carburant dans tout récipient, tel que bidon ou jerrican, est interdit ;
- la vente, le transport de pétards et pièces d'artifice et leur usage dans les lieux publics sont interdits ;
- la vente et le transport d'acide ainsi que des alcools et de tous produits inflammables ou chimiques sont interdits ;
- les teknivals et rassemblements de musique électronique (free parties, rave parties) sont interdits sur le territoire Vauclusien du 30 décembre 2021 au 3 janvier 2022.

L.M.

Vaucluse : le point sur la situation sanitaire

Ecrit par le 3 juin 2026



Le Vaucluse affiche des taux d'incidence inédits dans le département. Après un taux de 842/100.000 habitants en semaine 49, celui-ci passe à 889 en semaine 50, nettement supérieur à la moyenne nationale de 536. Un chiffre également supérieur au 'pic' constaté dans le département en novembre 2020 (un peu plus de 700). 55 nouveaux cas ont été déclarés en 7 jours pour 100.000 habitants.

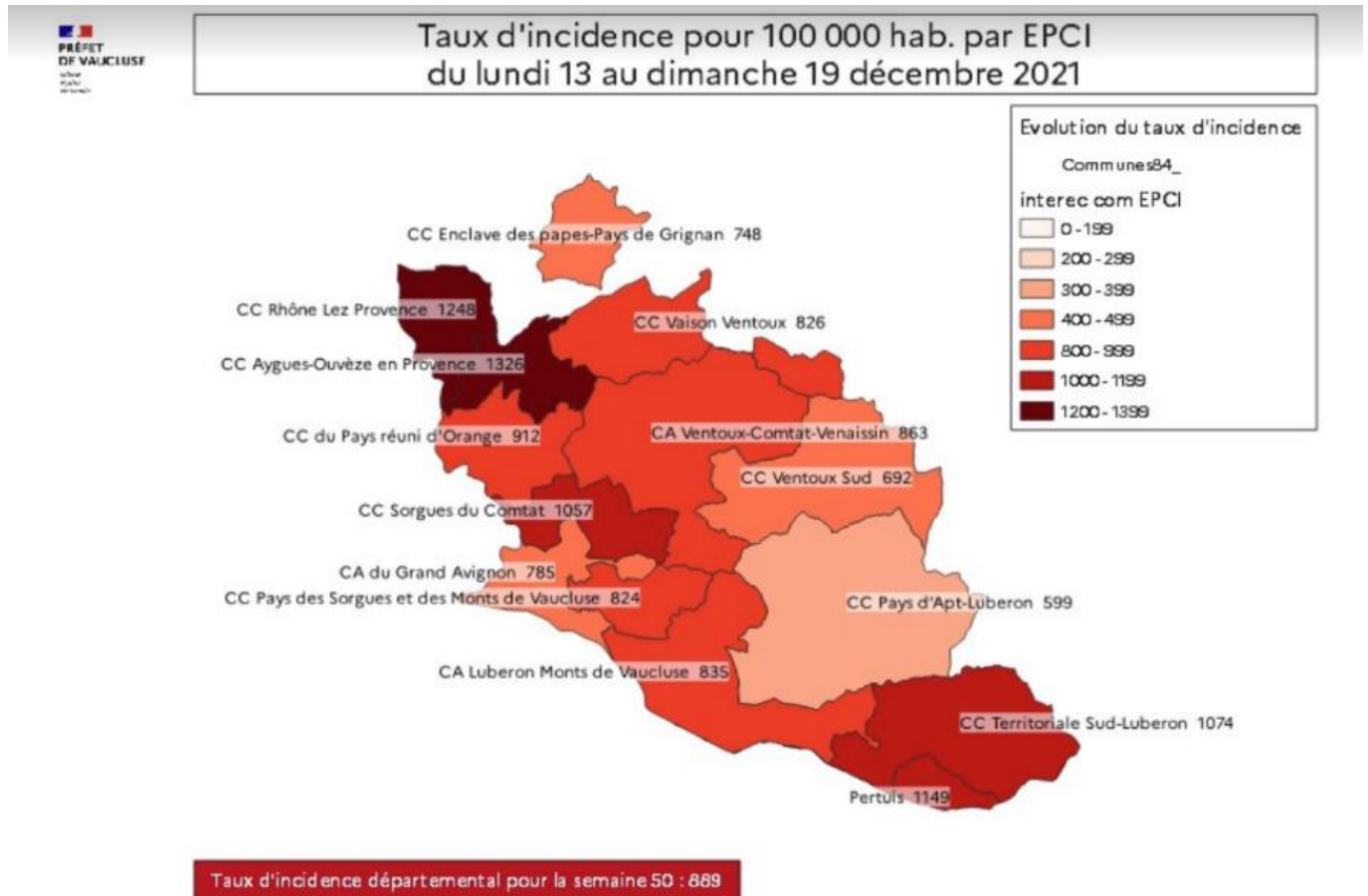
Le préfet de Vaucluse invite à annuler la tenue d'événements qui sont risqués d'un point de vue sanitaire à l'intérieur (salle des fêtes, salles communales ...), comme à l'extérieur (concerts, feux d'artifice avec du public, parades de Noël, déambulations ...) et à reporter ou annuler les cérémonies de vœux (moment de grands rassemblements et de convivialité).

Lire aussi : [Le préfet de Vaucluse invite « à annuler tous les grands rassemblements à caractère festif »](#)

Côté territoires, les communautés de communes d'Aygues-Ouvèze en Provence (1326) et Rhône-lez-Provence (1248) affichent les taux d'incidence les plus forts en Vaucluse (voir carte ci-dessous). Les communautés de communes Pays d'Apt Luberon (599) et Ventoux Sud (692) affichent les taux

Ecrit par le 3 juin 2026

d'incidence les plus bas.



Crédit: Préfecture de Vaucluse

1 228 décès

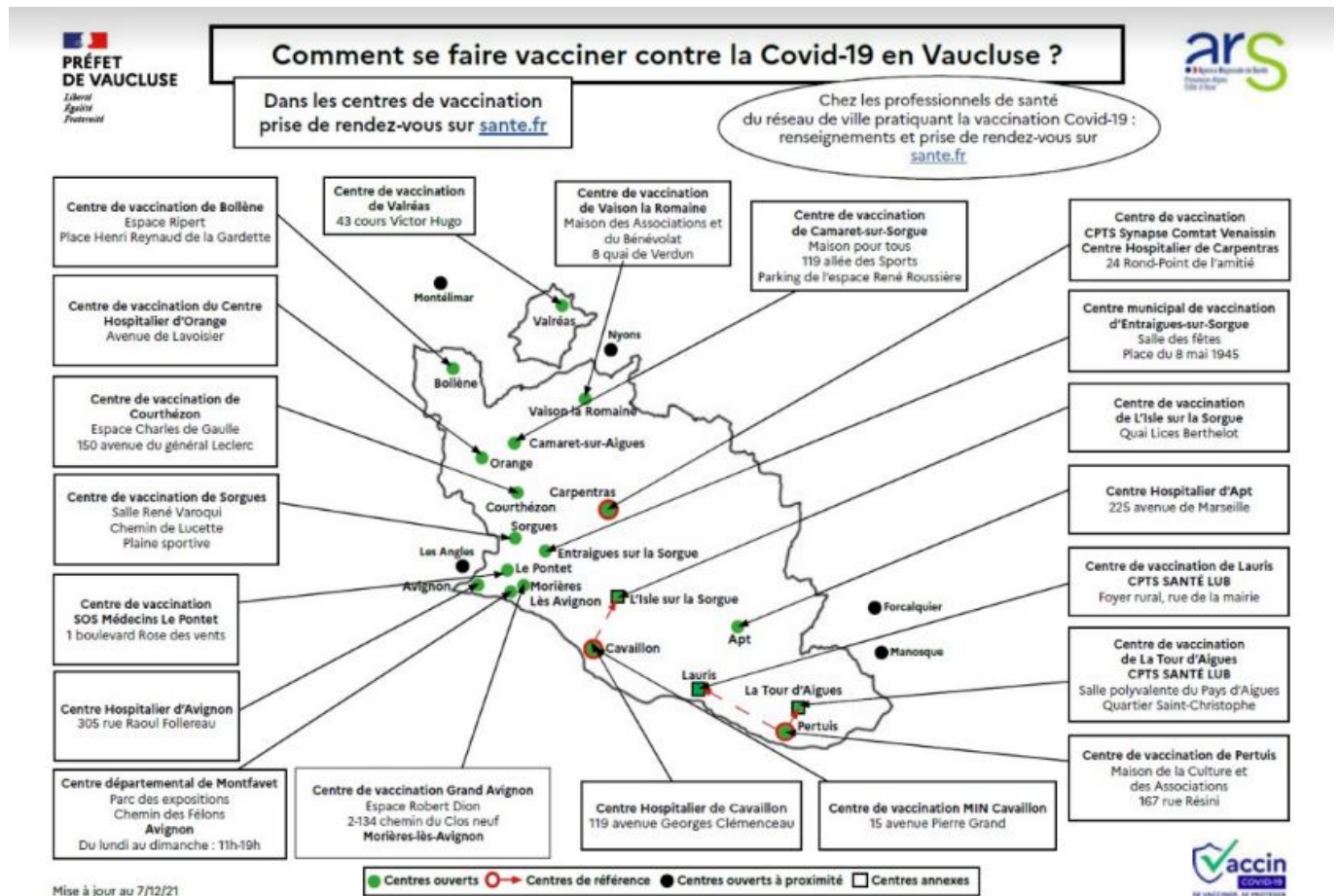
Au 21 décembre, 340 personnes étaient hospitalisées dont 23 en réanimation et soins intensifs (moyenne d'âge 65 ans, 2 patients vaccinés dont 1 avec dose de rappel) ; 231 en hospitalisation conventionnelle (+81 personnes en 7 jours) ; 86 en soins de suite et réadaptation (+19 personnes en 7 jours). 1 228 décès en tout ont été constatés depuis le début de l'épidémie. Parmi ces décès, 1 041 ont été constatés à l'hôpital, dont 15 durant la semaine 50 ; 187 en EHPAD. Au 20 décembre, la préfecture faisait état de 138% des lits de réanimation occupés par des patients atteints du Covid-19.

148 237 personnes ont reçu leur dose de rappel

En Vaucluse, 402 230 personnes de plus de 12 ans ont reçu deux doses, soit 83.3 % de la population éligible, pour une moyenne nationale de 89.2 %. 148 237 personnes de plus de 18 ans ont reçu leur dose de rappel, soit 30.7 % de la population éligible pour une moyenne nationale de 33.2 %. Par ailleurs, la

Ecrit par le 3 juin 2026

préfecture et l'ARS, avec le concours des associations de sécurité civile (Croix-blanche et Croix-rouge) et le soutien de la direction du centre commercial Buld'air, mettent en place un centre de dépistage COVID-19 éphémère au sein du centre commercial Buld'Air.



Crédit: préfecture de Vaucluse

Extension des conditions d'obligation du port du masque

Du fait du risque épidémique accru par les fêtes de fin d'année, repas de Noël et réunions du réveillon du Nouvel An, le port du masque est obligatoire pour toute personne de onze ans et plus dans les conditions et pour les activités suivantes :

- sur les marchés de plein-air alimentaires et non-alimentaires, les brocantes et vide-greniers, foires et fêtes foraines, et les ventes au déballage ;
- pour tout rassemblement public générant un rassemblement important de population, dont les manifestations sur la voie publique et, tel que les festivals, les concerts en plein-air et les événements sportifs de plein-air ;

Ecrit par le 3 juin 2026

- aux abords des crèches, des établissements scolaires, écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, dans un rayon de 50 mètres aux alentours, aux heures de fréquentation liées à l'entrée et à la sortie des élèves et des étudiants ;
- dans les transports publics et dans les espaces d'attente des transports en commun terrestres et aériens (abris bus, aéroports, quais des gares, quais des voies de tramways) ;
- aux abords des centres commerciaux dans un rayon de 50 mètres ;
- aux abords des lieux de culte dans un rayon de 50 mètres aux heures d'entrée et de sortie des offices ;
- au sein des espaces et des files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public (ERP).

Port du masque

Le port du masque est également obligatoire, pour toutes personnes de onze ans et plus, dans les rues, les zones piétonnées et les espaces publics, dès lors que la distanciation physique d'au moins deux mètres entre deux personnes ne peut être respectée.

En revanche, l'obligation du port du masque ne s'applique pas :

- dans les parcs et jardins, sur les plages et aux abords des plans d'eau ;
- pour les personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus ;
- pour les personnes pratiquant une activité sportive et les usagers de deux roues.

Interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique

Considérant le caractère désinhibant de la consommation d'alcool, et notamment s'agissant du respect des gestes barrières nécessaires pour limiter la propagation virale, la consommation d'alcool sur la voie publique est interdite dans l'ensemble des communes du département. Cette interdiction ne s'applique pas dès lors que la zone concernée est barrière et soumise au pass sanitaire.

L.M.